

Barcelonne le 29 mars 1715.

SGU, LEG, 3649, 12

Monsieur

Il ne m'a pas été possible de vous enuier plutôt le dessein pour la Citadelle, et fort de la terrassanne que le Roy veut faire à la ville de Barcelonne, par la raison qu'il a fallu prendre toutes les dimentions sur les lieux mêmes; Ainsi Monsieur j'espere que S. M. aura la bonté de me pardonner si j'ay tardé Jusques à present; Ceux qui pourront voir le dit dessein se recrieront aussy tôt sur ce qu'il coûtera des Sommes Considerables; C'est ce que je ne puis desauoir; Cependant Il faut qu'ils Considerent que C'est beaucoup que d'auoir les materiaux, C'est à dire les pierres & le Sable sur les lieux; Après cela lorsqu'on m'a ordonné de travailler au dessein, il me fut dit de la part du Roy que S. M. ne vouloit rien Epargner & auoir vne des belles citadelle de L'europa Je me suis seruy (pour faire prendre les dimentions & mesures) de M^r. Demontegu qui à l'honneur d'être Ingenieur au Seruice du Roy, s'il auoit été en mon pouuoir je l'aurois

Paris le 29 mai 1718

de feux pour attaquer les places, autres pour les deffendre
et autres enuore pour les Construire, Il s'agit de quelques uns
de ces derniers qui ayent une parfaite connoissance des
Escauations, du Pilotage, et du Coisé, quand je dis
connoissance je veux dire qu'ils ayent joint à la theorie
la pratique, Conditions essentielles qui m'excluent d'y
être employé et de pouuoir offrir en cela comme en toute
autre chose mes seruiues à S. M. J'ay l'honneur d'être

Monsieur

Vostre très humble
et très obéissant seruiteur
Lecheraine

Bar 29 de Maio 1815

M^{re} Lecheraine

Remise projetée pour
des Coudables en Bar-
celone.

M. Leg 8849-12

Expédition de papier de la commission de
l'Espagne en 1812 et novembre de 1837.